Décision 21-DCC-225 du 07 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Établissements Abera et Porcgros par le groupe Bigard

Posted on: 07 décembre 2021 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Bigard
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Abera
Porcgros

Lire

le texte intégral de la décision
132.68 Ko